

Maninetti Jilly

Haguenau, le 21.09.92

7 B, rue de l'Aqueduc

67500 HAGUENAU

- FRANCE -

CHILE
REGISTRO NACIONAL DE ARCHIVO
NR. 92/21861
A: 25 SEP 92
P.A.A. R.C.A.
C.B.E. M.L.P.
M.T.O. E.D.E.C.
M.Z.C. **ARCHIVO**

à Sr. Patricio Aylwin Azócar
Presidente de la República

Monsieur le Président de la République,

En tant que membre d'Amnesty International, j'ai appris avec indignation l'exécution extrajudiciaire de Nelson WLADIMIRO CURINIÉ LINCOQUEO en 1973.

Je me félicite de l'enquête menée et j'espère que toute la vérité sera connue, que les meurtriers seront jugés.

Cependant la loi d'amnistie de 1978 constitue un obstacle à l'éclaircissement des cas de violations de droits de l'homme commis dans le passé. Je demande en conséquence son abrogation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

52 SEP 1992